

## PROSPECTIVE CORSE REUNION DU 22 NOVEMBRE 2013

### 1. Contexte conjoncturel

Un ralentissement de l'économie mondiale plus fort que prévu

Croissance de l'économie mondiale :

- 2011 : 3,9 %
- 2012 : 3,2 %
- 2013 : 2,9 %
- 2014 : 3,6 %

Net ralentissement du commerce international : auparavant, le commerce international progressait plus vite que la croissance du PIB ; depuis la crise financière, il augmente moins vite.

- 2012 : + 2,7 %
- 2013 : + 2,9 %

- La zone euro peine à sortir de la récession
- Les Etats-Unis sont entre deux eaux
- Les pays émergents pénalisés par les pays avancés et par eux-mêmes

### Zone euro

Deuxième trimestre 2013 bon avec un petit troisième trimestre 2013 : +0,1%

Processus de désendettement des acteurs publics et privés qui génèrent un effet récessif : 6 trimestres de récession depuis 2012 en zone euro.

Sur l'ensemble de l'année 2013, la zone euro connaîtra une contraction de son PIB : -0,4 % et environ + 1 % en 2014

Pour la France, deux années blanches avec une production industrielle toujours inférieure à celle de 2009 : Un taux de croissance nul ou quasi nul pour 2013 : entre 0,2 à 0,4 %. Le Gouvernement espère + 0,9 %

Au dernier trimestre : -0,1 % ; les dernières études montrent que contrairement aux espoirs du Gouvernement, il y a une nouvelle dégradation

## **Pourquoi le léger mieux du deuxième trimestre**

- Relâchement de la rigueur budgétaire
- Désinflation qui redonne du pouvoir d'achat
- Reconstitution de stocks
- Dépenses énergétiques plus fortes avec le froid
- Amélioration de la situation en Europe du Sud
- Remontée des prix allemands et léger accroissement de la demande allemande

Pourquoi nouvelle détérioration française ? Pourquoi l'économie française s'enraye à nouveau :

- Faiblesse de l'investissement
- Commerce extérieur toujours en berne ; concurrence de l'Europe du Sud, essentiellement Espagne et Portugal
- Apurement incomplet tant au niveau des finances publiques qu'au niveau des entreprises
- Augmentation des coûts salariaux (nouvelles augmentations de charges sociales programmée avec la loi retraite)

## **Les Etats-Unis, encore dans le brouillard économique**

Le taux de croissance sera autour de 1,8 % en 2013 et devrait être autour de 2 % en 2014. Le taux de chômage est de 7 %.

Forte réduction du déficit public

Reprise de la production industrielle avec le boom énergétique

Les Etats-Unis redeviennent une puissance énergétique avec à terme l'indépendance.

## **Japon, enter deux eaux**

Injection massive de liquidités pour créer de l'inflation, faire repartir la demande interne : résultats ambigus

Les 3 flèches du Premier Ministre Abe : relance monétaire, réformes structurelles et assainissement budgétaire. En 2014, un ralentissement économique peut survenir.

## **Une nouvelle époque pour les pays émergents**

Le contexte économique est marqué par un ralentissement économique des pays émergents qui sont confrontés à

- La crise de la zone euro
- La saturation de biens industriels
- Une augmentation des coûts
- Des dépréciations monétaires
- Une inflation
- Des risques de tensions financières
- Des déficits commerciaux
- Des sorties de capitaux

Il y a un changement de paradigme : passage d'un système de production à un système de consommation.

Il y a plusieurs catégories de pays émergents avec des situations économiques très différentes : Inde, Brésil, Chine, Russie...

L'absence de positions communes réduit leur capacité de négociation par rapport aux pays occidentaux.

## **La France dans le contexte : bon ou mauvais élève**

Un des ajustements économiques les plus forts de ces trente dernières années dans un pays qui avait su ou pu, jusqu'à maintenant, éviter les épisodes récessifs importants.

Dans les faits, la rupture est intervenue au début des années 2000

- Perte de compétitivité avec une dégradation de la balance commerciale
- Dérive des coûts par rapport à l'Europe du Nord
- Réduction des heures de travail non compensée par des gains de productivité

Il en a résulté une baisse des marges et une réduction des investissements empêchant le repositionnement de l'outil industriel sur le haut de gamme.

De ce fait, les conséquences : la faillite ou les délocalisations pour les secteurs exposés ne pouvant pas dégager des marges suffisantes.

### **Les points noirs**

Déficit public : un des plus élevés de l'Union européenne : 4,1 % du PIB en 2013 et 3,6 % en 2014 quand la zone euro est à 3,1 % en 2013 se situera en-dessous de 3 % du PIB.

L'Italie, la Grèce, le Portugal pourraient faire mieux que la France en 2014.

Dette publique : 92 % du PIB légèrement au-dessous de la moyenne de la zone euro : 96 % du PIB

Taux de chômage 11 % en-dessous de la moyenne de la zone euro : 12 %

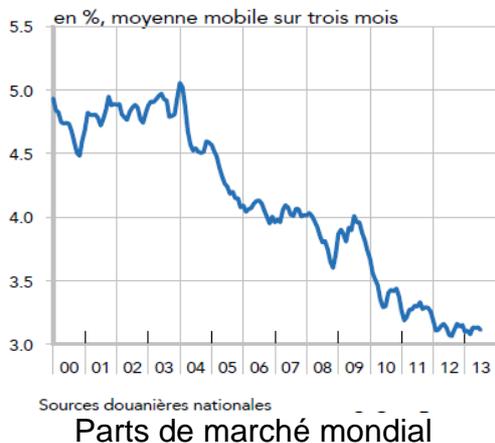
### **Un niveau de vie en perte de vitesse**

Le niveau de vie de revenu par habitant croit moins vite que dans les autres pays de l'OCDE. Depuis 2012, l'écart est de 0,5 point par an avec la moyenne de l'UE : ce retard est imputable selon l'OCDE par la réduction rapide du nombre d'heures insuffisamment compensée par des gains de productivité.

L'écart de richesse de la France par rapport aux autres pays serait lié qu'à cette raison. La suppression des exonérations des heures supplémentaires a été sous-estimée par le Gouvernement tant en termes d'impact sur le pouvoir d'achat qu'en termes économiques.

## Le recul de la France à l'exportation

Depuis le début des années 2000, la France est un des pays ayant enregistré les plus fortes pertes de parts de marché avec la Grèce, la Norvège, la Finlande, le Canada, le Japon et l'Italie.



- Situation démographique particulière qui peut expliquer une partie de nos déficits publics
- Situation d'un pays qui n'avait été industriel

## Les spécificités françaises

### 1. Le cycle démographique atypique

La France doit faire face à une contrainte économique spécifique une population en croissance dans un continent en déclin démographique

La population française croît de 305 000 par an, record avec le Royaume-Uni, 392 000 et avant l'Italie, 291 000.

Il en résulte un rapport entre inactifs et actifs fortement dégradé.

### Taux de dépendance par âge, en %

	Taux global de dépendance		Taux de dépendance des jeunes		Taux de dépendance des personnes âgées	
	1992	2012	1992	2012	1992	2012
UE27	49,5	50,2	28,5	23,4	21,1	26,8
Belgique	50,1	52,3	27,3	25,9	22,9	26,4
Bulgarie	50,2	47,5	29,4	19,7	20,8	27,8
République tchèque	50,0	44,6	30,8	21,2	19,1	23,4
Danemark	48,2	53,9	25,1	27,2	23,1	26,7
Allemagne	45,6	51,2	23,8	20,0	21,8	31,2
Estonie	51,5	48,6	33,3	23,0	18,2	25,5
Irlande	60,6	50,4	42,2	32,5	18,3	17,9
Grèce	49,0	51,7	28,0	21,8	21,0	29,9
Espagne	49,0	48,4	28,0	22,6	21,0	25,8
France	52,5	55,5	30,8	28,9	21,6	26,6
Italie	44,7	53,1	22,3	21,5	22,4	31,6
Chypre	57,7	41,5	40,4	23,3	17,3	18,1
Lettonie	51,1	49,0	32,5	21,3	18,6	27,7
Lituanie	50,9	49,2	33,9	22,2	17,0	26,9
Luxembourg	45,4	45,1	25,7	24,9	19,7	20,3
Hongrie	49,5	45,7	29,1	21,1	20,4	24,6
Malte	50,8	45,4	34,7	21,4	16,0	23,9
Pays-Bas	45,4	50,5	26,6	26,1	18,8	24,4
Autriche	48,3	47,6	26,1	21,4	22,1	26,2
Pologne	53,6	40,7	37,7	21,2	15,9	19,4
Portugal	49,9	52,1	29,0	22,5	20,9	29,6
Roumanie	50,9	43,0	34,3	21,5	16,6	21,5
Slovénie	45,2	45,1	29,1	20,8	16,1	24,4
Slovaquie	53,8	39,2	37,8	21,5	16,0	17,8
Finlande	48,8	52,9	28,6	25,2	20,3	27,7
Suède	56,2	55,1	28,5	25,9	27,7	29,2
Royaume-Uni	54,0	52,5	29,7	26,7	24,3	25,9
Croatie	:	47,7	:	22,1	:	25,6

## 2. Un cycle économique peu porteur car valorisation industrielle

La France n'a jamais été un grand pays industriel. L'industrie a toujours eu des liens forts avec l'Etat. La France est un pays de consommation et de services.

La mondialisation s'est effectuée autour de l'industrie. L'Allemagne, pays à tradition industrielle en a profité : machine outils, voitures...

Ce cycle arrive à son terme ; plus un pays est développé, moins il consomme de biens industriels rapportés à son PIB ; il consomme d'avantage de services.

Les besoins d'équipements industriels arrivent à saturation.

**Une orientation immobilière qui a nui aux gains de productivité et à l'exportation par une immobilisation de capitaux**

## **Améliorer le marché du logement**

L'immobilier a détourné une partie du capital de l'économie productive et en particulier des entreprises responsables des exportations.

Il y a eu réaffectation d'une partie de la main d'œuvre sur un secteur à faible productivité ce qui a abaissé le niveau de la productivité.

Pénurie de la main d'œuvre avec à la clef des augmentations de salaire dans le secteur de la construction supérieures à la moyenne or, cela aurait du être l'inverse.

Entre 2000 et 2007, l'immobilier a été responsable du quart des créations d'emploi. 7 % des emplois sont dans ce secteur.

Le secteur de la construction a offerte des marges supérieures à la moyenne des autres secteurs, près de deux fois. Le nombre d'entreprises dans la construction a progressé de 25 % depuis 2000 et a été multiplié par deux pour l'immobilier.

Il convient de casser la spirale en essayant d'avoir une politique la plus neutre possible.

- Neutralité fiscale (suppression des dérogations fiscales)
- Renforcement des pouvoirs locaux en matière de foncier
- Actualisation des valeurs locatives
- Densification des constructions

## **Est-ce aussi grave docteur ?**

### **La France, une des premières puissances économiques Pour l'innovation et la recherche**

La France est une des cinq premières puissances pour son PIB. La France dispose d'avantages comparatifs forts dans plusieurs secteurs économiques : aéronautique, aérospatiale, chemins de fer, nucléaire, pharmacie.

Les entreprises françaises dans les secteurs aéronautiques, de la pharmacie ou du nucléaire comptent parmi les premiers investisseurs en matière de recherche et développement.

La France demeure une grande puissance concernant le dépôt de brevets et est à la pointe sur les technologies émergentes (biotechnologie, nanotechnologie...). La France est également bien placée pour les TIC mais est en retard pour les technologies liées à l'environnement.

La France est avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Danemark le pays dont les investissements incorporels (logiciels, process, R&D...) sont supérieurs aux investissements corporels.

La France est supérieure à la moyenne de l'OCDE pour les dépenses publiques en matière de R&D, pour les dépenses des entreprises en R&D, pour le dépôt de brevets, pour les marques, pour le capital risque et même pour la facilité de création d'entreprise.

La France compte parmi les pays les plus connectés en haut débit et pour la numérisation de l'administration.

La France est en-dessous de la moyenne de l'OCDE pour le classement des grandes universités, pour la publication dans les revues scientifiques internationales et pour le poids des entreprises de moins de 5 ans au sein du PIB. La France est en-dessous de la moyenne pour le fonctionnement des entreprises en réseaux (Internet) pour la participation à des opérations de coopération scientifique internationale. Par ailleurs, la France est pénalisée par une population adulte moins bien formée. En revanche, la France a rattrapé son retard pour les nouvelles générations.

En revanche, depuis 2002, les dépenses de R&D des entreprises françaises augmentent moins vite : 1,2 % contre 4,4 % par an au niveau mondial. Le recul de l'industrie pèse fortement sur l'effort de recherche. La part des PME reste très faible dans le processus de recherche. Il y a en la matière un véritable danger.

Les relations entre sphère publique et entreprises privées restent faibles. Le CNRS n'a pas réussi à s'ouvrir sur le privé. L'efficacité de la recherche publique demeure faible car trop académique.

### **Propositions de réforme**

- Renforcer l'autonomie des universités avec une plus grande liberté budgétaire et une plus latitude donnée pour le recrutement et la rémunération du personnel.
- Revoir les pôles de compétitivité avec des regroupements afin d'avoir des pôles mondial. Il conviendrait de créer deux catégories, la création de pôles locaux de recherche associés à des pôles mondiaux.
- Encourager l'entrepreneuriat innovant. Le système actuel d'amorçage avec le fonds national et le programme d'investissement d'avenir n'a pas été couronné de succès.
- Réaliser le transfert sur les régions des compétences liées à la recherche afin de favoriser un meilleur maillage du pays et une plus grande diffusion des produits de la recherche. L'OCDE souhaite la création de systèmes régionaux d'innovation.

### **Systeme éducatif**

Le système éducatif français a réalisé de nombreux progrès depuis 50a ns

43 % des jeunes des 25 – 34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 39 % en moyenne au sein de l'OCDE. Pour les 55 – 64 ans, le taux est de 19 % en France contre 24 % en moyenne au sein de l'OCDE.

Il y a eu depuis 10 ans une sélection sociale plus forte des élèves. Dans les classements internationaux, le nombre de bons élèves recule en France.

150 000 élèves sortent chaque année sans diplôme en France. 16 % des jeunes sont concernées mais 21 % des jeunes issus d'une famille d'ouvriers contre 8 % parmi les familles de cadres.

L'effort financier français a été réalisé sur le secondaire où les dépenses par élève sont supérieures de 21 % par rapport à la moyenne de l'OCDE. En revanche, pour le primaire, elles sont inférieures de 17 % à la moyenne de l'OCDE.

Nombre de redoublement élevé et très coûteux 38 % des élèves redoublent au moins une fois: 2 milliards d'euros

Le nombre d'étudiants obtenant un diplôme sans réorientation : 68 %

Seulement 40 % des diplômés de master occupent après leurs études une fonction professionnelle avec qualification.

- 30 % des actifs occupent un poste à faible qualification en France contre 14 % en Allemagne
- 50 % des générations arrivant sur le marché du travail depuis 10 ans sont diplômées de l'enseignement supérieures contre 20 % pour les générations 1960-1964

## Propositions

Renforcer l'encadrement dans les zones en difficulté à travers des primes et en limitant les effectifs.

La France est un des rares pays où les enseignants du primaire donnent 30 % d'heures de cours que les professeurs du secondaire.

Une très bonne une productivité élevée mais qui ne permet plus de compenser la réduction du temps de travail et le surcoût des services publics

La productivité française est une des plus élevées de l'OCDE

Source Eurostat 2011	Productivité de la MO par heure de travail en 2010 Indice 100 = UE à 27
Pays-Bas	135,8
Belgique	135,7
<b>France</b>	<b>133,5</b>
Allemagne	123,9
Irlande	125,7
Danemark	120,3
Autriche	114,8
Espagne	107,8
Grèce	77,8
Zone euro	113,7

La croissance de la productivité s'est réduite dans tous les pays de la zone euro. Les gains de productivité dans l'industrie manufacturière sont en phase avec ceux de l'Allemagne, ceux réalisées dans les secteurs de la communication, les services de soutien aux entreprises sont supérieures à ceux de l'Allemagne en revanche, ceux liés à l'énergie et à la construction sont inférieurs.

Le secteur du tourisme est également un peu à la traîne en matière de gains de productivité.

## Un temps de travail dans la moyenne mais une baisse intervenue à contretemps

Temps	2010						
	Produit Intérieur Brut, prix courants, dollar des E-U millions	Moyenne des heures travaillées par personne	Emploi total (nombre de personnes occupées)	Heures travaillées pour l'emploi total	PIB par heure travaillée, prix courants, dollars des E-U	PIB par heure travaillée en % des E-U (USA=100)	
Grèce	318675	2109	4658	9821	32,4	54,5	
Suède	365862	1624	4523	7346	49,8	83,7	
Espagne	1477840	1663	18744	31169	47,4	79,7	
Italie	1908569	1778	24658	43842	43,5	73,2	
France	2184118	1500	26679	40021	54,8	92,1	
Royaume-Uni	2233883	1647	29043	47836	46,7	78,5	
Allemagne	3071282	1419	40490	57467	53,4	89,8	
Japon	4301851	1733	63013	109196	39,4	66,2	
Zone Euro	11320177	1581	145796	230476	49,1	82,5	
Etats-Unis	14582400	1695	144581	245047	59,5	100	

Données extraites le 02 nov. 2011, 16h03 UTC (GMT), de [OECD.Stat](http://OECD.Stat)

## Les coûts salariaux

Des coûts élevés mais pas extravagants par rapport aux voisins

Néanmoins une dégradation en période crise avec une extrême rigidité à la baisse

Niveau et évolution du coût de l'heure de travail (en euros)  
dans l'ensemble de l'industrie et des services marchands

	2000	2004	2008	2e trim. 2013*	2e trim. 2013 2000 (en %)	2e trim. 2013 2e trim. 2012 (en %)
Zone Euro*	20,8	24,4	26,1	29,0	39,5	1,2
Allemagne	26,3	27,8	29,3	32,7	24,1	1,6
Espagne	14,2	16,3	18,9	20,9	46,6	0,4
France	24,4	28,7	32,2	35,4	45,0	0,4
Italie	19,0	22,8	24,9	28,4	49,4	2,1
Pays-Bas	23,0	27,2	29,2	31,6	37,3	0,2
<b>dans l'industrie manufacturière</b>						
Zone Euro*	21,9	25,6	27,7	31,2	42,1	2,6
Allemagne	28,5	30,8	33,4	37,2	30,5	1,8
Espagne	15,1	17,4	20,3	22,7	49,8	1,1
France	24,0	29,3	33,2	37,1	54,4	0,8
Italie	18,3	22,2	24,0	28,0	53,5	2,1
Pays-Bas	24,1	28,1	30,3	33,0	36,8	1,0

Source : Eurostat, Enquêtes ECOMOSS prolongées depuis 2008 par les indices trimestriels de coût de l'heure de travail  
(\* les valeurs ont été obtenues en extrapolant les valeurs de 2008 à partir des indices de coût de la main d'œuvre

Les coûts salariaux sont insensibles à la baisse de la croissance.

Ces coûts ont eu deux conséquences : le recul des exportations et la baisse des investissements d'origine étrangère.

### **La question du salaire minimum**

La France est à la 4<sup>ème</sup> place pour le salaire minimum le plus élevé. Il est de 80 % plus important que la moyenne de l'OCDE.

Il est plus important en Australie, aux Pays-Bas et au Luxembourg. Dans les deux premiers pays, il y a de nombreuses exceptions permettant de contourner le salaire minimum.

### **Coin fiscal et social**

La France est avec la Belgique, le pays qui a le coin fiscal et social le plus élevé (charges + impôts sur le travail) par rapport au coût total du travail.

Un célibataire français conserve moins de la moitié de ce qu'il coûte globalement à son entreprise. L'Allemagne est au même niveau ; les Etats-Unis autour de 40 %. En France, du fait des mécanismes d'exonération de charges sociales, il y a des phénomènes de ressauts importants.

L'impôt sur les sociétés en France est élevé par son taux et étroit par son assiette. Le taux de l'IS atteint 38 % contre 30 % en Allemagne, 27 % en Italie et 23 % au Royaume-Uni. En revanche, les gains liés à l'IS comptent parmi les plus faibles de l'OCDE, autour de 2,4 % du PIB.

L'OCDE préconise une taxation accrue des allocations sociales et des minimas pour éviter la distorsion avec le facteur travail. Elle souhaite une augmentation de la fiscalité environnementale.

### **Reformer le marché du travail**

Point bas du chômage en France : 8,6 % à 11 % contre une moyenne de 12 % en zone euro.

42 % des chômeurs le sont depuis plus d'un an. 25 % des jeunes au chômage contre 16 % au sein de l'OCDE. Le taux d'emploi des jeunes est faible.

Le taux d'emploi des seniors est faible même s'il est en net progrès.

Le taux d'emploi des 55 – 64 ans est de 46 % en 2013 en hausse de 8 points par rapport à 2007, la moyenne de l'OCDE est de 56 % et de 63 % en Allemagne. Le taux d'emploi des 60 – 64 ans a doublé en dix ans en passant à 21,7 % contre 32 % en zone euro et 41 % au sein de l'OCDE.

L'âge effectif de départ à la retraite reste un des plus bas au sein de l'OCDE, autour de 60 contre 64 ans pour l'OCDE.

La dualité du marché du travail français s'accroît. 78 % des recrutements et 71 % des cessations d'emploi concernent des CDD.

Le coût du travail pour les emplois à faible qualification est deux fois plus élevé en France qu'au sein de l'OCDE.

### **Formation professionnelle**

32 milliards d'euros en 2012 autant que les allocations chômage. 42 % en faveur des salariés du privé, 25 % pour les jeunes, 20 % pour les agents du secteur public, 12 % pour les demandeurs d'emploi.

#### **Faiblesse de la seconde chance**

Faiblesse de l'apprentissage. Seulement 5 % des élèves en voie professionnelle sont en apprentissage contre plus de 20 % en Allemagne, Autriche, Danemark ou Suisse.

Dans les pays à apprentissage, les partenaires sociaux jouent un rôle important dans l'immersion professionnelle des jeunes.

Seulement 35 % des adultes de 25 – 64 ans ont suivi une action de formation contre plus de 40 % au sein de l'OCDE.

20 % des chômeurs ont suivi en 2012 une formation soit moins qu'en 2007 (-1 point). Les entreprises ont tendance à former les salariés déjà formés. Le DIF se diffuse lentement. Seulement 6 % des salariés en ont bénéficié en 2010.

Réforme en cours avec une plus forte concentration des dépenses sur les jeunes et les demandeurs d'emploi mais aussi recentralisation des dépenses de formation.

#### **Propositions**

- Créer de véritables agences régionales de la formation.
- Axer la formation sur les jeunes avec constitution d'un droit indépendant du contrat de travail
- Améliorer l'information
- Vérifier l'efficacité des formations

## **RENFORCER LA CONCURRENCE ET LE CADRE REGLEMENTAIRE**

La France manque cruellement de concurrence avec de ce fait l'existence de situations de rentes et limite la concurrence.

L'OCDE propose de renforcer la concurrence dans le commerce de détail.

**5 centrales d'achat contrôlent 90 % des biens de consommation et des produits frais.**

**70 % du commerce de détail est accaparé par 5 détaillants.**

La concurrence a été réduite par la loi Galland et la loi Raffarin qui ont stérilisé le marché. L'entrée de nouveaux acteurs feraient baisser les prix et créeraient de nouveaux emplois.

La concurrence entre enseignes est limitée et les ententes sont fortes.

L'OCDE préconise une liberté accrue dans l'installation des grandes surfaces.

Nous pourrions de scinder les actuelles centrales d'achat.

Il est à noter que la Direction de la Concurrence a perdu de nombreux emplois.

### **Renforcer la concurrence au niveau du transport**

La SNCF a été condamnée en 2012 pour entrave de nouveaux acteurs sur le fret ferroviaire. La France ne respecte pas les directives sur l'ouverture du transport. La fusion RFF et SNCF est considérée comme un pas en arrière.

Pour accentuer la concurrence, l'OCDE préconise une séparation juridique des gares avec leur privatisation, la fin du statut du cheminot pour les nouveaux entrants.

Il faudrait un régulateur indépendant au niveau des transports qui aurait comme mission de faciliter les interconnexions.

La gestion des slot devraient plus libérale afin de permettre le développement de compagnies alternatives à Air France sur le marché intérieur.

Le marché de l'énergie est peu concurrentiel. Les prix de l'électricité sont faussés. Un sous-investissement chronique peut à terme mettre en danger l'alimentation de la France.

L'OCDE demande également une augmentation des droits de consommateurs et une libéralisation des actions de groupe.

## JOUER LA MONDIALISATION

La France n'est pas compétitive car elle subit la mondialisation

La mondialisation est en France **une mondialisation de consommation et non une mondialisation de production**

**La France devrait importer plus et mieux**

- L'Allemagne importe au total 73 % de plus que la France
- L'Allemagne importe 45 % de plus de biens intermédiaires que la France

Elle importe des biens sophistiqués fabriqués dans les PECO ou en France

En euros	Coût horaire
France	35
Allemagne	32
Allemagne avec les importations	28

## MODERNISER LE SECTEUR PUBLIC

La France arrive en deuxième position pour les dépenses publiques après le Danemark.

L'OCDE demande une réduction de l'inflation normative et une efficacité accrue de la décentralisation.

### **Sureffectif public et salaires faibles**

L'emploi public représente 22 % de l'emploi en France et est supérieur à la moyenne de l'OCDE mais le coût des emplois publics avec 13 % du PIB est inférieur à la moyenne de l'OCDE.

Le coût unitaire par agent est faible du fait d'un nombre réduit d'heures travaillées.

La durée annuelle de travail des fonctionnaires français est parmi les plus faibles avec la Finlande, l'Italie et le Portugal.

## **Suradministration**

Strates locales françaises

- 36 700 communes
- 2500 groupements intercommunaux
- 101 départements
- 27 régions

La Grèce, le Portugal, la Finlande, le Royaume-Uni ou l'Italie ont modernisé leur organisation locale.

Redondance étatique, manque de clarté dans la répartition des compétences

**Des inégalités criantes sans réel mécanisme de correction générant des effets économiques pervers : surcoûts immobiliers, transports...**

La France se caractérise par de fortes inégalités entre régions avec un rapport de un à deux entre Limousin et Ile de France et un écart de 70 % par rapport à la moyenne nationale. Seuls la Turquie, le Royaume-Uni et la Grande Bretagne ont de plus mauvais résultats en a matière.

L'idée de l'instauration d'une péréquation interrégionale avec prise en compte du potentiel fiscal. Aujourd'hui, c'est le contribuable national qui finance la péréquation ; pourquoi relocaliser la péréquation ?

## Conclusion

La détérioration de la compétitivité française repose sur d'autres facteurs que les coûts de production :

- L'insuffisance de l'investissement avec la réduction du taux de marge du fait d'une concurrence frontale avec l'Allemagne
- La délocalisation de processus entier de production
- La difficulté des entreprises françaises d'atteindre la taille critique nécessaire pour exporter
- Une spécialisation immobilière et service
- Un cycle démographique spécifique

## Points clefs pour l'amélioration de la France

- Renforcement de l'innovation et de la recherche
- Renforcement de la concurrence
- Amélioration de la gestion publique
- Réforme de la fiscalité
- Un niveau élevé de dépenses publiques
- Une moindre croissance pour le moment, la population active étant plus étroite que chez nos partenaires

En revanche, le potentiel de retournement serait à terme important

La croissance potentielle française devrait s'accroître d'ici quelques années.